

SENSIBILISATION À LA PROTECTION DES DONNÉES : RGPD

Contenu pédagogique

Matin

Accueil et présentation de la formation avec un tour de table

- 1. Introduction
 - a. Historique et contexte : de la LIL au RGPD
 - Présentation de l'histoire : du projet SAFARI à nos jours
 - b. Le cadre légal : les acteurs visés par le RGPD
 - 1. Présentation du cadre légal
 - Présentation des nouveaux acteurs / nouveaux droits
 - c. Les contraintes sectorielles
 - Quelles sont les contraintes sectorielles de l'organisme
 - 2. Les définitions et mot clés
 - a. Le traitement des données à caractère personnel
 - Définitions étudiées :
 - « Traitement »
 - « Données à caractère personnel »
 - « Personnes concernées »
 - b. Le traitement des catégories particulières de données
 - Présentation de la définition des données sensibles et du principe d'interdiction du traitement
 - Exercices et correction
 - c. Le responsable du traitement
 - Définition du responsable du traitement
 - d. Le sous-traitant
 - Définition du sous-traitant
 - 3. Les nouveaux acteurs de la conformité
 - a. Acteurs internes
 - Présentation de l'ensemble des acteurs internes que l'on rencontre habituellement
 - b. Acteurs extérieurs
 - Présentation des différents acteurs externes que l'on rencontrera

Après-midi

- 4. Les Principes fondamentaux.
 - a. Finalité
 - Présentation du principe de « finalité »
 - b. Minimisation
 - Présentation du principe de « minimisation » des données
 - c. Conservation
 - Présentation du principe de « limitation des durées de conservation »

▼ OBJECTIF

- Identifier une donnée à caractère personnel et de distinguer les catégories particulières de données, les données hautement personnel et les données courantes ;
- Identifier un traitement de données à caractère personnel ;
- Vérifier ou de particip...

▼ PUBLIC CONCERNÉ

Formation tout public.

▼ PRÉREQUIS

Aucun

▼ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie actionnelle et socio-constructiviste : Des mises en situation sont proposées aux apprenants leur permettant de mettre en pratique, en tant qu'acteurs de leurs apprentissages, les notions vues en formation. Les apprenants sont amenés à trave...

▼ DURÉE

7.00h

- d. Transparence
 - Présentation du principe de « transparence »
 - e. Sécurité
 - Présentation du principe de « sécurité »
 - Exercices et correction
 - 5. Contribuer à la démarche de conformité de mon organisme.
 - a. La collecte des données : minimiser les données, assurer la transparence du traitement
 - Présenter un ensemble de bonnes pratiques permettant de respecter les principes RGPD
 - b. La conservation des données : respecter les durées de conservation et d'archivage
 - Présenter un ensemble de bonnes pratiques permettant de respecter les principes RGPD
 - c. Sécurité des données : respecter la confidentialité, assurer la sécurité du flux des données
 - Présenter un ensemble de bonnes pratiques permettant de respecter les principes RGPD
 - d. L'exercice des droits : réagir et traiter en temps utile les demandes
 - Présenter un ensemble de bonnes pratiques permettant de respecter les principes RGPD
 - e. Les destinataires des données : identifier les tiers autorisés et assurer le suivi de la donnée
 - Présenter un ensemble de bonnes pratiques permettant de respecter les principes RGPD
 - 6. Le rôle de la CNIL
 - a. Le CNIL
 - Présentation de la CNIL
 - b. Pouvoirs et missions de la CNIL
 - Présentation des pouvoirs et missions de la CNIL
- Evaluation finale des connaissances et compétences

Organismes et lieux de formation

- **ACTECIL** ACTECIL (Paris)